

A Paris, le 27/11/2025

<u>Fermeture annoncée de l'ANDPC : le SNAO alerte sur une menace directe pour la formation continue des orthoptistes</u>

Le Syndicat National Autonome des Orthoptistes (SNAO) exprime sa profonde inquiétude après avoir appris, sans consultation préalable, la décision de la DGOS de mettre un terme à l'Agence nationale du Développement Professionnel Continu (ANDPC) en 2026.

Pour les orthoptistes, cette annonce soulève des interrogations majeures. Le DPC constitue aujourd'hui un levier essentiel pour maintenir un haut niveau de compétences, indispensable à la qualité des soins visuels, dépistage, rééducation, basse vision, télémédecine, petite enfance ou encore prise en charge des pathologies chroniques.

La disparition précipitée de l'ANDPC risque d'entraîner des ruptures d'accès à la formation, au détriment des professionnels et des patients.

Continuité du financement : un impératif pour éviter une année blanche

Le SNAO demande des garanties immédiates sur la manière dont seront financées les actions de formation en 2026.

Sans cadre clair, de nombreux orthoptistes pourraient se retrouver dans l'impossibilité de poursuivre leur développement professionnel, alors même que la filière visuelle fait face à des besoins croissants.

Les conclusions du rapport IGAS, qui suggèrent une gestion financière confiée au FIF-PL, doivent être examinées avec sérieux. Cet opérateur, déjà expérimenté et structuré pour les professions libérales, serait en mesure d'assurer un relais rapide et sécurisé, permettant d'éviter une rupture dans la prise en charge des formations.

Toute alternative improvisée créerait immanquablement des retards, une désorganisation et une perte de visibilité pour l'ensemble de la profession.

La transition doit être construite avec les professions, pas sans elles

Le SNAO demande que toute évolution du dispositif de formation continue :

- consolide les moyens dédiés à la montée en compétences des professionnels,
- préserve la diversité et la qualité des formations,
- et s'appuie sur une concertation pleine et entière avec les représentants de la profession.

Le SNAO restera pleinement mobilisé

Le Syndicat National Autonome des Orthoptistes (SNAO) est l'organisation représentative des orthoptistes français. Il défend l'ensemble de la profession, libéraux et salariés, et œuvre au quotidien pour la qualité des soins visuels et l'évolution des compétences professionnelles.

CONTACT: Mélanie ORDINES, Présidente 0788942353 presidence.snao@orthoptiste.pro

22 rue Richer 75009 PARIS | 01 40 22 03 04 | contact@orthoptiste.pro | www.orthoptiste.pro